ESTIMATES

Infrastructure Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2003

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/90-2003
ISBN 0-660-62406-0

Foreword

104-06532/

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2003 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Infrastructure Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

Allan Rock
Minister of Industry and Minister responsible for Infrastructure

Table of Contents

SECTION 1: MESSAGES 1

Minister's portfolio message 1

Deputy Head's message 3

SECTION 2: CONTEXT 5

Infrastructure: A shared responsibility 5

Overview of current federal infrastructure programs 6

Challenges 8

SECTION 3: PERFORMANCE 11

Strategic Outcome 11

Key Partners 12

Key Targets 14

Achievements 14

Key Target 1: Building the new organization 14

Key Target 2: Supporting municipal infrastructure projects through the Infrastructure Canada Program (ICP) 18

Key Target 3: Initiating large-scale, strategic infrastructure programming 24

SECTION 4: MANAGEMENT PRACTICES 27

Modern Comptrollership 27

Government On-Line 27

Sustainable Development 28

ANNEXES 29

A. Contacts 29

B. Transfer Payment 29

C. Regulatory Initiative 30

D. Financial Summary Table 30

SECTION I: MESSAGES

Minister's portfolio message

Allan Rock

Canada is increasingly recognized internationally as a significant partner in the global knowledge-based economy, thanks, in large part, to its continued investment in research and development and the ingenuity of our researchers, academics, practitioners and businesspeople.

The Government of Canada has contributed significantly to this development by encouraging and directly supporting innovation, and creating an environment in which innovation flourishes. This includes eliminating the deficit, cutting personal and business taxes, making strategic investments and simplifying regulatory processes. In addition, the 16 federal government departments and agencies that make up the Industry Portfolio continue to bring about innovation through their many programs, at community, regional and national levels, that encourage Canadians to explore opportunities, identify new products, start businesses and develop successful markets here and abroad.

Since the introduction of Canada's Innovation Strategy in February 2002, the Government has worked with businesses, institutions, associations and governments at all levels to develop a consensus about what must be accomplished if the Canadian economy is to continue to excel. During the November 2002 National Innovation and Learning Summit, a number of priorities were identified, including improving the regulatory environment for businesses in Canada, encouraging the creation and commercialization of knowledge through strategic partnerships and investments, and continuing the growth of our highly skilled workforce.

Infrastructure Canada: A new department

In August 2002, the Government of Canada established Infrastructure Canada as a new department to provide a focal point for infrastructure issues and programs. Shortly thereafter, in the 2002 Speech from the Throne, the Government stated that modern infrastructure is key to the prosperity of our cities and the health of our communities, and reaffirmed its commitment to work with provinces, territories and municipalities to address Canada's infrastructure needs.

Infrastructure Canada's role in all this is pivotal. It administers various infrastructure funding programs and works collaboratively with its partners to improve the knowledge base on public infrastructure. The ultimate objective is to help build a modern Canada.

I encourage you to explore this, Infrastructure Canada's first Departmental Performance Report, to discover the many ways that this new department contributes to Canada's economic progress and growth, and Canadians' quality of life.

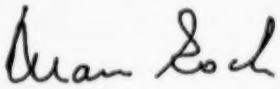

Allan Rock

Deputy Head's message

The link between Canada's infrastructure and our nation's capacity for economic growth and quality of life has never been more clear. In recognition of the importance of this linkage, the Government of Canada established Infrastructure Canada. The Department plays a key role as a catalyst, building partnerships among all levels of government and other sectors to achieve shared infrastructure goals through innovation, environmental sustainability and a consistent focus on the specific realities and needs of communities across Canada.

André Juneau

This is Infrastructure Canada's first Departmental Performance Report. In working to help build a modern Canada, the Department is responsible for the co-ordination and management of funding programs that support infrastructure initiatives. Our mandate also calls upon Infrastructure Canada to provide leadership, strategic advice, and policy and program direction on infrastructure matters. In carrying out this mandate, our emphasis is on creating opportunities for intelligent investment and applying our growing body of knowledge to maximize the impact and benefits of infrastructure projects.

In our first year, we have directed our energies toward establishing our new organization as the federal government's focal point for infrastructure. We assumed responsibility for various infrastructure investment funding programs including one targetted at local municipal infrastructure ($2.05 billion), a fund for large-scale, strategic infrastructure projects ($2 billion) and a fund for investments targetted at Canada-U.S. border crossings ($600 million). Through these infrastructure investments, significant improvements are being made in numerous key areas that directly affect all of us: water and wastewater treatment systems; highways; local transportation; culture; recreation; and broadband communications.

We have also begun implementation of a 10-year, $3-billion Budget 2003 commitment to long-term infrastructure programs essential to building competitiveness and sustainable growth. At the same time, we have been placing an ever-increasing emphasis on fostering an

infrastructure agenda based on innovative thinking and sustainable development. This is achieved through research, policy development and program and project-leveraged implementation in partnership with various levels of government and the private sector.

But we have just begun. Infrastructure Canada will continue to work with its partners to meet the evolving infrastructure needs of Canadian communities. Together, we are building a better Canada.

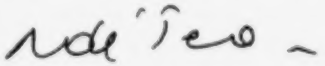

André Juneau

SECTION 2: CONTEXT

Infrastructure: A shared responsibility

Infrastructure can be defined broadly as that which provides the underpinning to our communities, supports social and economic activities, and makes possible improved quality of life and long-term sustainable economic growth. Public infrastructure are those core physical assets instrumental to supporting the delivery of public services. Current federal funding is focused primarily on water and wastewater systems, highways and roads, rail, urban transit, and cultural and recreational infrastructure.

Public infrastructure is of interest to all levels of government in Canada. Because the Government of Canada does not own most of the infrastructure in Canada, it is therefore not directly responsible for addressing such municipal infrastructure needs as water/sewer, roads and transit or provincial/territorial infrastructure needs which are focused largely on health, education and highways. However, in the interests of serving the public good and furthering national objectives, the federal government is an important partner, working with other orders of government and the private sector to ensure that Canada's infrastructure needs are being met.

Infrastructure in Canada is supported by both public and private sector involvement. The private sector accounts for the major share of infrastructure investment in Canada. However, the public sector has a role to play in cases where the market fails to meet infrastructure requirements considered to be in the larger public interest.

An emerging consensus among infrastructure experts suggests that there exist large gaps in our knowledge and understanding of infrastructure. There is no universally accepted definition, no comprehensive inventory and no consistent method of accounting. Part of Infrastructure Canada's mission, therefore, is to work with others to expand the collective knowledge and understanding of infrastructure issues and thus better inform the policy- and decision-making process.

Notwithstanding the gaps in knowledge, there is sufficient awareness of the existence of large pressing infrastructure needs in Canada. There is general agreement that the gap between the existing infrastructure stock and that required to support our economy, society and environment in an ideal manner is sizeable.

Infrastructure Canada provides the focal point for the Government of Canada's involvement in infrastructure development.

Infrastructure Canada is an important federal player contributing to the elaboration and implementation of public infrastructure solutions.

It was created as a new department in August 2002[1], as the central point for the Government of Canada's involvement in national infrastructure development. The 2002 Speech from the Throne confirmed the Government of Canada's commitment to infrastructure development and described a long-term approach and focus.

The mandate of the Department is to manage and co-ordinate funding programs that support public infrastructure initiatives, to provide strategic advice and policy direction on related matters, and to apply knowledge such as that gained through its research activities in order to promote innovative approaches that respond to the needs of regions and individual communities.

Infrastructure Canada supports infrastructure investments that improve the quality of life of Canadians and promote sustainable economic development. Infrastructure investments also further national objectives, such as innovation, trade, clean water, strengthening urban and rural communities, and action on climate change.

Another closely related part of Infrastructure Canada's mandate is to strengthen knowledge about infrastructure. As a result, the department is working closely with key partners – in the federal government, other levels of government, universities, research institutes, the private sector and other experts. This collaboration is intended to generate new, horizontal insights into infrastructure issues; to develop a stronger, more multi-disciplinary research community that can provide support for policy and decision makers in the multiple sectors involved in addressing Canada's infrastructure needs; and to disseminate and communicate knowledge about infrastructure to key partners.

Mission:

To help build a modern Canada

Vision:

Canadians benefiting from a world-class public infrastructure

Overview of Current Federal Infrastructure Programs

The Government of Canada has committed $12 billion in the last decade for infrastructure projects, resulting in $30 billion in funding from all partners.

Recent and current federal involvement in infrastructure is summarized in Table 1 (page 7). The Canada Infrastructure Works Program (CIWP), from 1994 to 1999, broadly addressed such areas as water/sewer, roads and bridges in addition to educational, community, municipal and other buildings.

1 Infrastructure Canada was preceded by the former Infrastructure National Office (INO), a program under the Treasury Board of Canada Secretariat. Its role was to provide advice and support to the President of the Treasury Board, as the Minister previously responsible for infrastructure.

The Infrastructure Canada Program that succeeded CIWP in Budget 2000 placed increased focus on "green" municipal infrastructure and was targeted at smaller, local-level projects, primarily water and wastewater. A set allocation formula for provinces and territories was put in place (refer to Table 2, page 19).

More recently, Budget 2001 established the Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) and the Border Infrastructure Fund (BIF) that have further maintained a targetted approach for federal investment. CSIF was established under the authority created by the *Canada Strategic Infrastructure Fund Act* (**http://laws.justice.gc.ca/en/c-10.3/23575.html**) to fund large-scale strategic infrastructure projects, based on federal priorities, and to promote public-private partnerships where appropriate. BIF supports investments that will alleviate congestion and increase capacity at major border crossings between Canada and the United States. Budget 2003 saw the addition of $3 billion to this current funding and a long-term commitment by the Government of Canada to infrastructure.

Federal infrastructure investments under the responsibility of other ministers are also included in Table 1.

Table 1. Federal Infrastructure Initiatives

Program	Federal Funding	Funding Period	Department
Canada Infrastructure Works Program	$2.43B	1994-1999	Infrastructure
Infrastructure Canada Program (ICP) *http://www.infrastructurecanada.gc.ca/icp/index_e.shtml?menu6*	$2.05B	2000-2007	Infrastructure with regional development agencies, Industry and INAC
Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) *http://www.infrastructurecanada.gc.ca/csif/index_e.shtml?menu5*	$2.0B	2002-	Infrastructure
Border Infrastructure Fund (BIF) *http://www.infrastructurecanada.gc.ca/bif/index_e.shtml?menu4*	$600M	2002-2007	Infrastructure
FCM "Green" Funds *http://www.fcm.ca/scep/support/GMEF/gmef_index.htm* *http://www.fcm.ca/scep/support/GMIF/gmif_index.htm*	$250M	2000-	Environment/NRCan
Strategic Highways Infrastructure Program (SHIP) *http://www.tc.gc.ca/SHIP/menu.htm*	$600M	2002-2007	Transport
Cultural Spaces Canada Program *http://www.pch.gc.ca/progs/ecc-csp/index_e.cfm*	$80M	2001-2004	Cdn. Heritage
Prairie Grain Roads *http://www.agr.gc.ca/pfra/pgrp_e.htm*	$175M	2001-2006	Agriculture
Affordable Housing Program *http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/News/nere/nere_006.cfm*	$680M	2002-2007	CMHC
Funding announced in Budget 2003 (Strategic/municipal infrastructure, housing)	$3.32B	2004-	Infrastructure, CMHC
Total	**$12.2B**		

Challenges

In carrying out its infrastructure programs and activities, the Department faces a number of challenges. Two areas are highlighted as follows:

Program delivery and project management

The strategic, large-scale and sometimes international nature of a number of existing infrastructure programs presents inherent challenges and risks. The cost-effective achievement of far-reaching and broad objectives such as improved, nationwide competitiveness and sustainable growth is driven and influenced by several environmental factors and interested parties. Project development and implementation require collaborative input from multiple stakeholders and across geographically dispersed federal/provincial/territorial and international jurisdictions and from private sector interests.

In this context, numerous challenges must be addressed. These include managing expectations and effectively distinguishing between wants and needs. As well, accurately estimating project costs and timeframes can be compromised by unforeseen events and circumstances resulting from shifts in government and public priorities. Unanticipated technical complexities or community interests could also lead to project abandonment or possible environmental and financial damages. Frequent cost overruns, project scope changes, termination or delays could result in loss of stakeholder trust and program integrity.

Another key challenge in infrastructure funding is establishing priorities, given the large number of infrastructure needs throughout the country. Recognizing that not every infrastructure proposal can be supported, it is nevertheless important, in the interests of building trust among stakeholders, to ensure the fairest possible treatment towards project proponents.

Partnerships/alliances

The success of the Department's efforts is largely dependent on well-established collaborative partnerships and relations among a diverse range of stakeholders, supporting sponsors/deliverers and client groups. However, partnering in a world where partners can and do change represents an ongoing challenge.

From project inception, working relationships between all key players and supporting partners must reflect a co-operative and collective commitment to due diligence, optimal value and the cost-effective achievement of project outcomes and subsequent contribution to the safety and quality of life.

Building sustained relationships based on shared values, trust, openness and communications is a long-term and challenging proposition. The management of public/private partner expectations and the maintenance of fairness, transparency and value for the taxpayer dollar represent continuing, significant program challenges.

Infrastructure Canada is working to manage these and other risks and thus to ensure the successful delivery of the Government of Canada's infrastructure program.

SECTION 3: PERFORMANCE

Strategic Outcome

The Strategic Outcome for Infrastructure Canada is:

"To ensure infrastructure projects that contribute to quality of life, economic growth, sustainable communities and international trade; providing policy advice and advocacy, communications and management practices for good governance and results-based decision making for public infrastructure."

The work of the Department is an important contributor to the Government of Canada's economic, social and environmental agenda. Infrastructure Canada's strategic outcome supports a number of societal indicators including:

- Economic Opportunity and Innovation
  - building a competitive economy
  - supporting effective partnerships among economic stakeholders
- Health of Canadians
  - increasing protection from preventable risks
- The Canadian Environment
  - working toward a pollution-free environment

More information on societal indicators can be found in *Canada's Performance 2003* at **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**. This report from the President of the Treasury Board assesses the quality of life in Canada and how the actions of the Government contribute to improving well-being.

Infrastructure Canada is funded through both operating expenditures for internal operations and contributions. Expenditures for the Department in fiscal year 2002-03 totalled $12.1 million.

Key Partners

Partnerships are fundamental to the successful implementation of a national infrastructure program. The Government of Canada has a key role to play, but so do the municipalities and the provincial and territorial governments. The private sector can also be a useful and effective partner in the financing and operation of specific infrastructure projects.

Infrastructure Canada seeks to apply its expertise and experience, working with its partners to leverage greater impact and benefits for each infrastructure project.

Experience shows that combining the resources and objectives of committed partners leads to better designed and financed projects that not only meet local and regional needs but also serve national interests. In this context, Infrastructure Canada seeks to apply its expertise and experience, working with its partners to leverage greater impact and benefits for each infrastructure project.

Under the ICP, the Department partners with provincial or territorial governments; both parties share decision making and project funding, and co-chair Agreement Management Committees in further partnership with Federal Regional Agencies. In some jurisdictions, local governments also participate, through their respective representatives, on Agreement Management Committees or through consultative committees that provide advice on project selection.

In addition, Infrastructure Canada works extensively with other federal departments as the implementing departments on program delivery (e.g., Western Economic Diversification Canada) or for specific infrastructure projects (e.g., Transport Canada). Other federal departments and agencies take on appropriate responsibilities as sectoral, functional, technical or regional authorities, and play a key role in the development and implementation of communications strategies for each project agreement.

Our partners include

- local, provincial and territorial governments;
- other federal departments and agencies;
- First Nations;
- universities and research institutes;
- members of the private sector; and
- other experts.

PROFILE: Transport Canada Memorandum of Understanding (MOU)

Infrastructure Canada seeks to use the expertise and resources of other departments and agencies to minimize implementation costs and to avoid duplication. In January 2003, the Department signed an MOU with Transport Canada to co-operate in the assessment, implementation and monitoring of transportation infrastructure projects under the CSIF and the BIF. Under the MOU, Transport Canada is responsible for a number of areas including project analyses and environmental assessments, approval of claims for payment, data collection, and audit and evaluation.

PROFILE: Infrastructure Canada's involvement with the FCM Conference

In order to promote and increase stakeholders' understanding of the federal perspective and role with respect to infrastructure, Infrastructure Canada participated in the Federation of Canadian Municipalities' (FCM) 65th Annual Conference and Trade Show that took place in Hamilton, Ontario, from May 31 to June 2, 2002. More than 1500 elected municipal officials, partners, exhibitors, speakers and journalists attend this event each year. Delegates had the opportunity to visit the Infrastructure Canada kiosk and ask questions, explore the Department's Web site with guidance from staff, and collect literature about the Department and its infrastructure programs.

Increasingly, the Department is establishing partnerships for knowledge generation on infrastructure, and building a community network aligned with infrastructure policy research needs and relevant policy-making/implementation requirements. These partnerships extend to other organizations beyond government – universities and research institutes, members of the private sector and others – to develop a research community on infrastructure issues that also includes federal partners and other levels of government.

The private sector in Canada is another key player, as most of the project funds work to trigger private-sector activity in designing, building and operating public infrastructure. This funding, in and of itself, has a major economic impact across the country.

Building a partnership model

The current $2.05-billion Infrastructure Canada Program is a significant horizontal initiative and a model of how federal partners and other levels of government can work together collaboratively to advance their shared interest in building urban and rural infrastructure for the 21st century. Working in concert with all involved federal partners, Infrastructure Canada is completing a horizontal initiative template on ICP, accessible at the TBS Horizontal Results Web site (**http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_e.asp**) as of November 2003. This template provides details on the roles, responsibilities and governance structures, as well as resources and results.

Key Targets

Infrastructure Canada has achieved results in the following three key target areas:

- establishing the Department as a focal point for federal involvement in infrastructure;
- ongoing management of the current Infrastructure Canada Program, directed at projects at the local and municipal level across Canada; and
- implementing new, targetted programs – creating the $2-billion CSIF and the $600-million BIF, and initiating work to meet the commitment in the 2002 Speech from the Throne for a long-term, strategic infrastructure program as well as funding to meet municipal/rural needs.

Achievements

In its first year, Infrastructure Canada established a modern, innovative and effective organization.

Key Target 1: Building the new organization

As a new department, the first priority was to establish a modern, innovative and effective organization. First and foremost, the Department successfully staffed its key functional areas including policy development, program operations, research, and communications and promotion. Within its first year, the Department had designed a departmental organizational structure and established its business lines and key accountability and planning frameworks (e.g., Planning Reporting and Accountability Structure).

In addition to policy development and program operational activities, other key areas linked to departmental performance are research, communications, corporate services, and information management and technology.

Research

The Research Division was created in December 2002 to strengthen and share understanding of infrastructure issues, both inside and outside the Government of Canada, and to ensure that a more comprehensive knowledge foundation is in place to support and inform policy- and decision-making and program initiatives.

A departmental research strategy was developed in 2002-03. The strategy has three thrusts: knowledge generation; community building; and knowledge transfer. Significant results have been achieved in all three in 2002-03. These include:

- *Knowledge generation:*
  - developing a framework for analysis to guide research and assist in building strong research partnerships with others;
  - defining research priorities based on identified knowledge gaps and the Department's immediate and longer-term policy and operational requirements; and
  - designing, undertaking, managing and identifying research projects in priority areas (e.g., measuring the infrastructure deficit).
- *Community building:*
  - developing bilateral relationships with key members of the research community – inside and outside the federal government – involved in infrastructure issues, with a view to improving access to research findings, signalling research requirements, and fostering active research collaboration and co-ordination;
  - building the federal infrastructure research community to enhance understanding of infrastructure issues and foster improved research collaboration on priorities issues;
  - working with Environment Canada on research related to water infrastructure; and
  - establishing a map of the current research community (Other goverment departments and external).
- *Knowledge transfer:*
  - developing and disseminating new products for the research community (e.g., Research Notes and Research Précis);
  - organizing in-house seminars; and
  - developing a research Web site to provide a gateway to important research tools and products, and links to organizations already active in the area of infrastructure research.

Communications and Promotion

The Communications and Promotion Branch was established in 2002-03 to support the Department in its role as national co-ordinator of communications on infrastructure issues and programs. The branch supports the Minister of Industry and Minister responsible for Infrastructure by co-ordinating federal communications on infrastructure, promoting the federal role with national stakeholders, supporting the federal delivery agencies and key federal departments, and providing guidance to ensure consistency of messaging and communications approaches.

- Over the last year, the Department has fulfilled its role of listening to Canadians by:
  - establishing a new media monitoring capacity; and
  - establishing a tracking system for correspondence and telephone enquiries, creating and maintaining Infrastructure Canada's Web site, and providing a general enquiries telephone sevice.
- The Department has also reached out to and informed Canadians by:
  - launching a publication to introduce Infrastructure Canada and describe its mandate, programs and projects;
  - preparing communications material to support numerous public announcements on the new infrastructure programs, CSIF and BIF, and a host of projects under both programs; and
  - supporting ministers and senior officials talking to Canadians about infrastructure initiatives (nine key public speeches).

In addition to the core functions of research and communication, Infrastructure Canada focused on establishing cost-effective support services in the area of Corporate Services and Information Management and Technology.

Corporate services

Traditionally, new small agencies have established internal corporate services and systems to support program management. Infrastructure Canada's operating philosophy from the outset has been to contract out, or "outsource," as much of the routine, transaction-based activity as possible, such as employee pay and benefits, contracting, accounts payable, and operation of the financial and human resources systems.

In 2002-03, a Memorandum of Understanding signed by the Deputy Head, Infrastructure Canada, and the Secretary, Treasury Board of Canada Secretariat established the conditions for the provision of corporate service support in a number of areas, including financial, administrative and human resources. During 2002-03, a new MOU was negotiated with Industry Canada to take over this corporate service support effective for the fiscal year 2003-04.

This approach has allowed Infrastructure Canada to maintain a relatively small corporate services unit, staffed with professionals focused on providing a broad range of planning and advisory services. The establishment of this cost-recovery arrangement with another federal government department has also eliminated the need to invest in costly financial and human resources systems.

Information management and technology

Infrastructure Canada contributes to the Government of Canada's Government On-Line (GOL) goals by providing public on-line access to its key services and information. The core of the Department's GOL strategy is the Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI) that currently captures information on more than 10 000 projects in various stages of submission, approval, implementation, completion and closure. SIMSI is a key tool supporting all departmental activities.

This Web-based, multi-jurisdictional grants and contributions system was a Gold Medal winner at GTEC 2002, (formerly Technology in Government Week). It is an example of cost-effective, nationwide, program operations service delivery. It is built to support the principles of modern comptrollership and to address the concerns raised in previous infrastructure programs by the Office of the Auditor General. Features of the system include environmental assessment reporting, business case evaluation, due diligence and tracking, and reporting on program performance. In 2002-03, SIMSI achieved full deployment. For example, in British Columbia, all 300 municipalities use the on-line system as their tool of choice.

Key Target 2: Supporting municipal infrastructure projects through the Infrastructure Canada Program (ICP)

The Infrastructure Canada Program (ICP) is improving infrastructure in urban and rural communities across Canada.

The $2.05-billion ICP was created in 2000 to enhance municipal infrastructure in urban and rural communities across the country, and to improve quality of life through investments that protect the environment and support long-term community and economic growth.

In most instances, the Government of Canada matches the provincial/territorial government's contribution, providing funds for up to one-third of the cost of each municipal infrastructure project. The remaining funds come from other sources, including provincial/territorial and municipal governments, the private sector and others, such as non-governmental associations.

Infrastructure Canada is responsible for the overall national co-ordination of the ICP. The Minister of Industry and Minister responsible for Infrastructure is responsible to Parliament for the program.

The day-to-day implementation of the program in each province and territory is overseen by regional development agencies and departments, and their implementing ministers, and in each jurisdiction the ICP is governed by a separate federal-provincial or federal-territorial agreement.

The ICP's first priorities for funding are "green" projects – those which will result in environmental benefits to the quality of the physical environment or health benefits to the quality of human life. Projects include:

- water systems and wastewater treatment systems;
- water management;
- solid waste management and recycling; and
- capital expenditures to retrofit or improve the energy efficiency of buildings and facilities owned by local governments.

Other priorities under this program include local transportation, cultural and recreational facilities, tourism-related infrastructure, rural and remote telecommunications, broadband Internet access, and affordable housing.

Unless excluded under the *Canadian Environmental Assessment Act*, all projects funded under ICP are subject to environmental assessment (EA) under the Act. Through this process, the environmental effects of proposed ICP projects are identified, analysed and evaluated. This allows for the effective integration of environmental considerations and public concerns into decision making under ICP. EA is considered a powerful tool to help.

The following table provides a status summary of the program to March 31, 2003.

Table 2. Infrastructure Canada Program (ICP)

Jurisdiction	Total Federal Funding Allocation ($M)	No. of Approved Projects to March 31, 2003	Approved Federal Contribution to March 31, 2003 ($M)	Federal Expenditures in 2002-03 ($M)	Federal Expenditures in Previous Years ($M)
British Columbia	269	126	145	1.6	0.5
Alberta	171	489	119	19.2	5.5
Saskatchewan	57	269	40	10.9	11.4
Manitoba	61	121	50	16.2	3.9
Ontario	681	422	520	127.5	1.8
Quebec	516	783	313	36.7	16.1
New Brunswick	54	65	33	14.0	3.0
Nova Scotia	65	95	47	13.0	5.0
Prince Edward Island	13	58	11	3.0	4.0
Newfoundland and Labrador	51	255	26	9.0	3.0
Yukon	2	9	2	0.5	0.3
Northwest Territories	3	6	2	1.9	0
Nunavut	2	4	1	1.0	0
First Nations	31	74	17	11.3	1.5
Total	**1,976**	**2,776**	**1,326**	**265.8**	**56.0**

In addition to the $1,976,000 allocated to program funding, administrative costs account for the remaining balance of this $2.05-billion program. Administrative cost are approximately 3%.

The approved federal contribution to March 31, 2003, does not include projects in the process of receiving approvals.

For additional information visit the following Web sites:

- **Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA)** (for Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador)
  http://www.acoa.ca/e/financial/infrastructure.shtml
- **Canada Economic Development** (for Quebec)
  http://www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/ProgrammesServices_intro.asp
- **Indian and Northern Affairs** (for Yukon, Northwest Territories, Nunavut and First Nations Component)
  http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/hsg/cih/ci/ic/index_e.html
- **Industry Canada** (for Ontario)
  http://www.ic.gc.ca/coip-pico/coip-pico.nsf/main!OpenPage
- **Western Economic Diversification Canada** (for Alberta, British Columbia, Saskatchewan and Manitoba)
  http://www.wd.gc.ca/ced/infrastructure/default_e.asp

Infrastructure Canada projects

Infrastructure Canada supports a variety of projects in various categories and in every region of the country. A breakdown by investment category/type is illustrated below:

Chart 1: Approved federal contribution to March 31, 2003, by project type/category

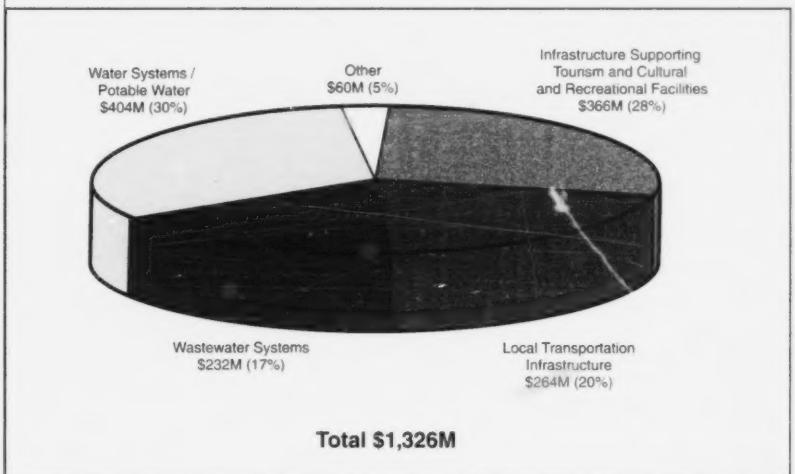
Water Systems / Potable Water $404M (30%)
Other $60M (5%)
Infrastructure Supporting Tourism and Cultural and Recreational Facilities $366M (28%)
Wastewater Systems $232M (17%)
Local Transportation Infrastructure $264M (20%)
Total $1,326M

The 'Other' category is comprised of: Affordable Housing, Rural and Remote Telecommunications and High-Speed Access, Energy Efficiency of Building, Solid Waste Management and Recycling, Water Management, and Other Eligible Projects.

The expected benefits from these ICP projects include:

- **46 000** households will be connected to a municipal water system;
- **47 500** households will be connected to a municipal wastewater treatment system;
- more than **2 000 000** households will receive higher quality potable water;
- improved local transportation infrastructure in more than **440** communities; and
- improved sports, recreation and cultural facilities will exist in close to **400** communities.

PROFILE: Class environmental assessment process

In 2002-03, Infrastructure Canada, in collaboration with the Canadian Environmental Assessment Agency, continued to spearhead the development of a Model Class Screening Report (MCSR) for water and wastewater projects under ICP. The MCSR is intended to provide for consistency, predictability and efficiency in the EA process across the country, and should result in higher quality EAs for the projects covered under the model. In 2002-03, a pilot MCSR was finalized for ICP water and wastewater projects in Atlantic Canada, and it is Infrastructure Canada's intention to adapt this model for use in the other regions.

Examples of projects that received federal support under the Infrastructure Canada Program are as follows:

Wastewater treatment facility improvements in Saint John, New Brunswick

- ICP is contributing $360,000 to expand the existing wastewater treatment facility.
- This improved facility will accommodate expansion of the community's growing salmon industry.

Installation of a fibre optic telecommunications network in the Gaspé Peninsula, Quebec

- ICP will be contributing $6.89-million toward an almost $14-million fibre optic telecommunications network to be installed throughout the Gaspé Peninsula.
- The 942-km network will help connect more than 300 local and regional facilities to services such as video-conferencing and Internet-based telephony.

Sewage treatment plant construction in Pangnirtung, Nunavut

- ICP is contributing $800,000 of a total $1.8-million construction cost.
- This is one of the first projects approved under the Canada Nunavut Infrastructure Agreement to improve water quality and sewage disposal.

John Labatt Centre in London, Ontario

- ICP is contributing $2.5 million toward a $45-million, multi-purpose entertainment venue.
- The project will help revitalize London's downtown core and promote private-sector investment.

Water and sewer connections in Bloodvein First Nation, Manitoba

- ICP is contributing $355,000 in water and sewer connections to provide approximately 30 households with increased access to water and sewage services and wastewater treatment and collection systems.

Completion of roadway interchange in Saskatoon, Saskatchewan

- ICP is contributing $833,000 toward a new interchange and overpass.
- When completed, the project will decrease congestion and collisions at one of the city's most dangerous intersections.

Courtesy of the City of Saskatoon Land Branch

Replacement of water reservoir in Cariboo, British Columbia

- ICP funded a $70,000 new glass-coated, steel reservoir, replacing an old wood stave reservoir.
- The new system will serve the community's needs for the next 30 to 40 years.

In addition to supporting numerous infrastructure projects, the Department also worked with the Federation of Canadian Municipalities over the last year to develop the *National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure* or the *InfraGuide*, a ground-breaking initiative that has generated global interest.

PROFILE: National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure: Innovations and Best Practices

Infrastructure Canada is contributing up to $6.5 million for Phase I of the development of a guide that provides municipal governments with a compendium of technical standards for municipal infrastructure planning, construction, maintenance and repair. The objective is to identify and disseminate best practices and encourage innovation to support sustainable municipal infrastructure decisions and actions. The project is being carried out by the Federation of Canadian Municipalities (FCM) in conjunction with the National Research Council.

Thirty best practices have been developed (16 of which have been published as at March 31, 2003). The project has also recruited 12 interns, recent graduates of engineering from Canadian universities, to assist with the research. Phase I is currently being evaluated, and based on its success, Infrastructure Canada may contribute a further $6 million for Phase II. For more information, please visit **www.infraguide.ca**

Key Target 3: Initiating large-scale, strategic infrastructure programming

Infrastructure Canada's third key target area supports large-scale, strategic infrastructure initiatives.

The CSIF, announced in Budget 2001, complements the existing ICP by focusing on projects that are too large to be accommodated through federal/provincial-territorial framework agreements. Where the ICP is driven by local demands, the CSIF is driven by national/provincial priorities.

CSIF investments are being directed to projects of major national and provincial significance, and to areas that are vital to sustaining economic growth and supporting an enhanced quality of life for Canadians.

Projects that are eligible include:

- highway and rail;
- local transportation;
- tourism/urban development;
- water systems and sewage treatment; and
- broadband.

The BIF, also announced in Budget 2001, supports improved efficiency and safety at Canada's borders, recognizing how critical border infrastructure is to our growing economic and trade relationship with the U.S. The BIF finances physical and technology-related improvements at key border crossings. Priority is being given to the six largest border crossings located at:

- Windsor, Ontario;
- Niagara Falls, Ontario;
- Sarnia, Ontario;
- Fort Erie, Ontario;
- Douglas, British Columbia; and
- Lacolle, Quebec.

During its first year, Infrastructure Canada announced a number of new large-scale strategic projects:

- August 14, 2002 – Saint-Leonard, New Brunswick
  Completion of the twinning of the Trans-Canada highway in New Brunswick
- August 22, 2002 – Ville de Saguenay, Quebec
  Support twinning of Route 175
- November 4, 2002 – St. John's, Newfoundland and Labrador
  $31-million contribution to clean up St. John's Harbour
- December 4, 2002 – Vancouver, British Columbia
  Canada-British Columbia partnership to provide half-billion dollars for Convention Centre expansion
- February 21, 2003 – Summerside, Prince Edward Island
  Investment of $30 million in sewage treatment and water distribution in Prince Edward Island
- March 5, 2003 – Regina, Saskatchewan
  $164 million to improve highways in Saskatchewan
- March 5, 2003 – Vancouver, British Columbia
  Investments to improve Kicking Horse Pass route and highway access to border crossings
- March 6, 2003 – Longueuil, Quebec
  Completion of Highway 30 between Candiac and Vaudreuil-Dorion
- March 26, 2003 – Ottawa, Ontario
  $435 million for improvements to GO Transit and York Region Transit networks

All projects are implemented through individual contribution agreements between the federal government and its partners. The agreements are designed to provide for due diligence, sound financial management, timely reporting, project and performance monitoring, and environmental monitoring and assessment.

Infrastructure Canada is continuing to develop its programs and funding to address the long-term infrastructure needs of Canadians. Of the Government of Canada's $3-billion, 10-year commitment to infrastructure announced in Budget 2003, $2 billion will "top up" the existing CSIF. Investments will be strategically targetted to help promote sustainable growth and competitive communities by ensuring that investments reflect Government of Canada objectives on climate change, urban development, clean water, trade and innovation. The remaining $1 billion will be directed toward a grassroots, municipal-rural infrastructure fund. This progam will include a First Nations component and be similar in nature to the current Infrastructure Canada Program. Infrastructure Canada has been developing the program parameters and priorities for the new infrastructure funds.

SECTION 4: MANAGEMENT PRACTICES

Modern Comptrollership

Modern Comptrollership is a key priority for Infrastructure Canada. Being a new department offers significant opportunities to implement modern management practices from an early start-up position. Toward this end, Infrastructure Canada has initiated a capacity assessment exercise that will identify management priority areas. Based on the findings of this assessment, a Modern Comptrollership Action Plan will be developed in 2003-04.

Government On-Line

As noted previously in Section 3: Performance, the core of the Department's GOL strategy is the Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI).

In support of Modern Comptrollership, the IM/IT Branch, which operates in accordance with the TBS Enhanced Management Framework (EMF), has implemented a business case approach to all initiatives, a set of scorecards in support of tracking operations, a data-quality improvement program to improve integrity, and tools to support rigorous performance measurement at both system and program levels.

Other leading-edge initiatives that were started during 2002-03 include:

- a full Information Management plan for the Department in support of the TBS Management of Government Information with a particular focus on providing the information capabilities of a Centre of Excellence for Infrastructure;
- a Research Division section of the Infrastructure Canada Web site to provide a gateway to important research tools, research products and links to organizations already active in the area of infrastructure research;
- an enhanced data warehouse with advanced reporting and analysis tools to support improved on-line access for more sophisticated analysis of program data; and
- an expanded citizen-oriented Web site.

Perhaps most importantly, the former SIMSI Project Office housed in the Treasury Board Secretariat (TBS) has rapidly transformed into a fully functional, self-sufficient IM/IT branch of the new Department, no longer dependent on TBS. Tactically, this has included launching a new departmental Web site and an intranet, and strategically, the development of a GOL strategic plan.

Sustainable Development

Investing in "green" infrastructure

In 2002-03, Infrastructure Canada continued to contribute to sustainable development goals by investing in "green municipal infrastructure" through the Infrastructure Canada Program and by making strategic investments under the CSIF. Green infrastructure is defined as that which improves the physical environment or the quality of human life through environmental or health benefits, respectively.

Green municipal infrastructure includes water systems and wastewater treatment systems, solid waste management and recycling, and capital expenditures to retrofit or improve the energy efficiency of buildings and facilities owned by local governments. Through a series of minimum investment targets in each ICP contribution agreement, it is expected that about half of the program funding will be devoted to these projects. Likewise, under CSIF, Infrastructure Canada will be contributing to important investments in sewage treatment and water distribution systems.

Public transit projects also contribute to sustainable development goals and are eligible for funding under ICP and CSIF. In April 2002, a contribution of $76 million to the Toronto Transit Commission (TTC) was announced under ICP. With this federal funding, the TTC will be able to renew Toronto's transit system through a variety of projects. This investment was complemented by the March 2003 contribution of $435 million under CSIF for improvements to GO Transit's rail network.

Together these investments contribute to the urban strategy for a safer, more efficient and environmentally responsible transportation system, one which helps improve the flow of goods and people, reduces congestion and harmful emissions, and improves the quality of human life.

ANNEXES

A. Contacts

For more information, visit us at **www.infrastructurecanada.gc.ca** or

Contact:
Infrastructure Canada
6th Floor, 90 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1P 5B4

Telephone: (613) 948-1148
Telephone toll free: 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

B. Transfer Payment

Name of Contribution Recipient: Federation of Canadian Municipalities	**Expected Results**	**Actual Results Achieved**	**URL Links to Related Information**
Name of Project: InfraGuide (The National Guide for Sustainable Municipal Infrastructure) **Project Description:** For the protection and enhancement of quality of life, the National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure identifies and disseminates best practices and encourages innovation to support sustainable municipal infrastructure decisions and actions.	• Creation of a project management structure • Development of approximately 30 best practices for sustainable municipal infrastructure • At least 8 interns recruited and in place for 6-month terms • Creation of information systems and communication strategy	• Project management structure in place • 30 best practices developed - 16 published - 14 at various advanced stages of development • 12 Interns recruited: - 4 in place for 6 months and 8 in place for 1 year • Information systems and communication strategy in place	**www.infraguide.ca**

C. Regulatory Initiative

PERFORMANCE OF REGULATORY INITIATIVES			
Department/Agency: Infrastructure Canada			
Purpose of Regulatory Initiative	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
To add advanced telecommunications and high-speed broadband infrastructure as a category in the *Canada Strategic Infrastructure Fund Act* (CSIF).	These projects will lead to an increased number of communities served by high-speed Internet access, and in the deployment and use of broadband-dependent applications and services.	The projects must be sustainable and part of a competitive process that is technologically neutral and provides for third-party open access.	These projects can now be considered under the CSIF. *http://canadagazette.gc.ca/partII/2003/20030212/html/sor51-e.html*

D. Financial Summary Table

Departmental Performance Report 2002–2003

Financial Tables

Table 1: Summary of voted appropriations (in thousands of dollars)

Vote	Description	Total Authorities	Actual Expenditures
97	Operating Expenditures	9,532.0	9,033.1
98	Contributions	3,585.0	2,759.7
(S)	Contribution to Employee Benefit Plans	325.2	325.2
	Totals	13,442.2	12,118.0

Note 1: Prior to 2002-03, the Infrastructure National Office was a program administered by the Treasury Board of Canada Secretariat and reported within the Secretariat's Public Accounts.

Note 2: Fiscal year 2002-03 was Infrastructure Canada's first year of operations and as such the total authorities are equivalent to the planned spending and there is no historical planned spending data for comparison purposes.

Note 3: In fiscal year 2002-03, Infrastructure Canada had only one business line, Infrastructure Investments.

Note 4: In fiscal year 2002-03, Infrastructure Canada made only one contribution, to the Federation of Canadian Municipalities for the development of the National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure.

BUDGET DES DÉPENSES

Infrastructure Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2003

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante :
www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/90-2003
ISBN 0-660-62406-0

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2003* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Infrastructure Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

Allan Rock
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Infrastructure

Table des matières

SECTION 1 : MESSAGES 1

Message du ministre sur le Portefeuille 1

Message de l'administrateur général 3

SECTION 2 : CONTEXTE 5

Infrastructure : Une responsabilité partagée 5

Aperçu des programmes d'infrastructure fédéraux courants 6

Défis 8

SECTION 3 : RENDEMENT 11

Résultat stratégique 11

Principaux partenaires 12

Principaux objectifs 14

Réalisations 14

Premier objectif principal : Établir la nouvelle organisation 14

Deuxième objectif principal : Appuyer les projets d'infrastructure municipaux par l'intermédiaire du Programme infrastructures Canada (PIC) 18

Troisième objectif principal : Lancement d'un programme d'infrastructure stratégique de grande envergure 24

SECTION 4 : PRATIQUES DE GESTION 27

Fonction de contrôleur moderne 27

Gouvernement en direct 27

Développement durable 28

ANNEXES 29

A. Personnes-ressources 29

B. Paiement de transfert 29

C. Initiative de réglementation 30

D. Tableau financier sommaire 30

SECTION I : MESSAGES

Message du ministre sur le Portefeuille

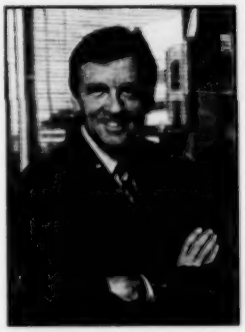

Allan Rock

Le Canada est de plus en plus reconnu à l'échelle internationale comme un partenaire important de l'économie du savoir grâce, en grande partie, à ses investissements continus dans la recherche et le développement et à l'ingéniosité de ses chercheurs, de ses universitaires, de ses praticiens et de ses entrepreneurs.

Le gouvernement du Canada a grandement contribué à cette avancée en favorisant et en appuyant directement l'innovation et en créant un environnement où l'innovation prend son essor. Ainsi, il a éliminé le déficit, réduit les impôts des particuliers et des sociétés, fait des investissements stratégiques et simplifié les processus réglementaires. En outre, les 16 ministères et organismes fédéraux qui composent le portefeuille de l'Industrie continuent d'aiguiller l'innovation par leurs nombreux programmes aux niveaux communautaire, régional et national qui encouragent les Canadiennes et les Canadiens à tirer parti des débouchés, à trouver de nouveaux produits, à lancer des entreprises et à développer des marchés prospères ici comme à l'étranger.

Depuis février 2002, moment de l'introduction de la stratégie d'innovation du Canada, le gouvernement a travaillé avec les entreprises, les institutions, les associations et les administrations publiques de tous les niveaux pour obtenir un consensus à propos de ce qu'il faut accomplir pour que l'économie canadienne continue d'exceller. Durant le Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage de novembre 2002, des priorités ont été cernées, dont les suivantes : améliorer l'environnement réglementaire pour les entreprises au Canada, favoriser la création et la commercialisation de connaissances grâce à des partenariats et à des investissements stratégiques et continuer à faire croître le nombre de travailleurs hautement qualifiés.

Infrastructure Canada : Un nouveau ministère

Le gouvernement du Canada a créé, en août 2002, Infrastructure Canada en tant que nouveau ministère qui servira de point de convergence pour les questions et les programmes d'infrastructure. Peu après, dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement a déclaré qu'une infrastructure moderne est la clé de la prospérité de nos villes et de la santé de nos communautés, et il a réaffirmé vouloir travailler avec les provinces, les territoires et les municipalités pour répondre aux besoins d'infrastructure du Canada.

Infrastructure Canada joue un rôle indispensable dans cette démarche. Il administre divers programmes de financement de l'infrastructure et travaille de concert avec ses partenaires pour améliorer les connaissances de base sur l'infrastructure publique. L'objectif ultime est d'aider à construire un Canada moderne.

Je vous encourage à lire attentivement ce premier Rapport ministériel sur le rendement d'Infrastructure Canada pour découvrir les nombreuses façons dont ce nouveau Ministère contribue au progrès et à la croissance économique du Canada et à la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens.

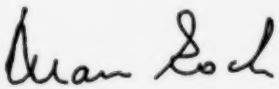

Allan Rock

Message de l'administrateur général

Jamais le lien entre l'infrastructure du Canada et la capacité de croissance économique et la qualité de vie de notre pays n'a été aussi clair. C'est pour reconnaître l'importance de ce lien que le gouvernement du Canada a établi Infrastructure Canada. Le Ministère joue un important rôle de catalyseur, suscitant des partenariats entre tous les ordres de gouvernement et les autres secteurs pour atteindre des objectifs communs en matière d'infrastructure grâce à l'innovation, à l'appui du développement durable et à une orientation commune sur les réalités et les besoins précis des communautés de tous les coins du Canada.

André Juneau

Le présent rapport est le premier Rapport ministériel sur le rendement d'Infrastructure Canada. Dans le cadre de ce qu'il fait pour aider à construire un Canada moderne, le Ministère est responsable de la coordination et de la gestion de programmes de financement qui appuient les initiatives d'infrastructure. Son mandat lui demande aussi de fournir leadership, avis stratégiques et orientations et programmes en matière d'infrastructure. Pour remplir ce mandat, nous cherchons surtout à créer des occasions d'investissements intelligents et de nous servir de notre bagage de connaissances croissant pour maximiser l'incidence et les retombées des projets d'infrastructure.

Au cours de notre première année, nous avons consacré nos énergies à l'établissement de notre nouvelle organisation en tant que point de convergence fédéral en matière d'infrastructure. Nous avons assumé la responsabilité de divers programmes d'investissement dans l'infrastructure, y compris un programme axé sur l'infrastructure municipale (2,05 milliards $), un programme axé sur l'infrastructure stratégique de grande envergure (2 milliards $) et un programme d'investissement visant les postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis (600 millions $). Grâce à ces investissements dans l'infrastructure, d'importantes améliorations sont apportées dans de nombreux secteurs clés qui nous touchent tous directement : systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées; routes; transports locaux; culture; loisirs et communications à large bande.

Nous avons aussi commencé la mise en œuvre d'un engagement de dix ans de trois milliards de dollars (budget de 2003) à l'égard des programmes d'infrastructure à long terme indispensables au renforcement de la compétitivité et de la croissance durable. Au même moment, nous avons accordé de plus en plus d'importance à la promotion d'un programme d'infrastructure basé sur la pensée

novatrice et le développement durable. Pour y parvenir, nous faisons appel à la recherche, à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de programmes et de projets dans le cadre de partenariats avec divers ordres de gouvernement et le secteur privé.

Mais nous ne faisons que commencer. Infrastructure Canada continuera à travailler avec ses partenaires afin de répondre aux besoins changeants des communautés canadiennes. Ensemble, nous bâtissons un Canada meilleur.

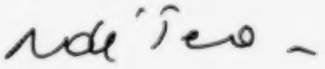

André Juneau

SECTION 2 : CONTEXTE

Infrastructure : Une responsabilité partagée

L'infrastructure peut être généralement définie comme ce qui constitue les assises de nos communautés, appuie les activités sociales et économiques et fait qu'il est possible d'en arriver à une qualité de vie améliorée et à une croissance économique durable à long terme. L'infrastructure publique est formée des biens matériels indispensables pour appuyer la prestation des services publics. Le financement fédéral actuel vise principalement les systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées, les routes et les autoroutes, les chemins de fer, les transports urbains et l'infrastructure culturelle et récréative.

L'infrastructure publique intéresse tous les ordres de gouvernement au Canada. Puisque le gouvernement du Canada n'est pas propriétaire de la plus grande partie de l'infrastructure au Canada, il ne lui appartient donc pas directement de répondre aux besoins d'infrastructure municipaux comme l'eau, les égouts, les routes et le transport en commun ou aux besoins d'infrastructure provinciaux-territoriaux qui sont généralement axés sur la santé, l'éducation et les routes. Toutefois, dans l'intérêt du bien public et de l'avancement des objectifs nationaux, le gouvernement est un partenaire important qui travaille avec les autres ordres de gouvernement et le secteur privé pour faire en sorte que les besoins d'infrastructure du Canada soient satisfaits.

L'infrastructure au Canada est appuyée tant par l'intervention du secteur public que par celle du secteur privé. Le secteur privé est responsable de la grande partie des investissements dans l'infrastructure au Canada. Toutefois, le secteur public intervient dans les situations où le marché ne répond pas aux besoins d'infrastructure considérés comme étant dans l'intérêt public en général.

Les spécialistes de l'infrastructure s'entendent pour dire qu'il existe des lacunes importantes au niveau de notre connaissance et de notre compréhension de l'infrastructure. Il n'existe pas de définition universellement acceptée, pas de relevé exhaustif ni de méthode comptable uniforme. Par conséquent, une partie de la mission d'Infrastructure Canada consiste à travailler avec d'autres afin d'accoître la connaissance et la compréhension collectives des questions d'infrastructure et, partant, d'éclairer davantage le processus d'élaboration de politiques – et de prise de décisions.

Nonobstant les lacunes au niveau des connaissances, on est assez sensibilisé aux besoins pressants d'infrastructure de grande envergure au Canada. On s'entend généralement pour dire qu'il existe un écart important entre le stock d'infrastructures existant et les infrastructures nécessaires pour appuyer, de façon idéale, l'économie, la société et l'environnement. Infrastructure Canada est un intervenant important, car il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions en matière d'infrastructure publique.

Infrastructure Canada sert de point de convergence à la participation du gouvernement du Canada au développement de l'infrastructure.

Il a vu le jour en tant que nouveau Ministère en août 2002[1], comme point central de la participation du gouvernement du Canada au développement de l'infrastructure nationale. Le discours du Trône de 2002 a confirmé l'engagement du gouvernement du Canada envers le développement de l'infrastructure et décrit son approche et sa concentration à long terme.

Infrastructure Canada appuie les investissements dans l'infrastructure qui améliorent la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens et qui favorisent le développement économique durable. Les investissements dans l'infrastructure servent aussi les objectifs nationaux tels que l'innovation, le commerce, l'eau propre, le renforcement des communautés urbaines et rurales et la lutte contre les changements climatiques.

Le mandat du Ministère est de gérer et de coordonner les programmes de financement qui appuient les initiatives d'infrastructure publique, de fournir des avis stratégiques et des orientations générales sur les questions connexes et d'appliquer les connaissances acquises pendant ses activités de recherche, pour promouvoir des approches novatrices qui répondent aux besoins des régions et des communautés individuelles.

Un autre aspect connexe du mandat d'Infrastructure Canada est de renforcer la connaissance de l'infrastructure. Résultat : le Ministère travaille en étroite collaboration avec ses principaux partenaires – autres ministères fédéraux, autres ordres de gouvernement, universités, instituts de recherche, secteur privé et autres spécialistes – pour générer une nouvelle connaissance horizontale des questions d'infrastructure, pour créer une communauté de recherche pluridisciplinaire plus forte capable d'appuyer les décideurs des multiples secteurs qui interviennent pour répondre aux besoins d'infrastructure du Canada, et pour diffuser et communiquer les connaissances au sujet de l'infrastructure à ses principaux partenaires.

Mission :

Aider à construire un Canada moderne

Vision :

Les Canadiennes et les Canadiens bénéficient d'une infrastructure publique de calibre mondial

Aperçu des programmes d'infrastructure fédéraux courants

Au cours des dix dernières années, le gouvernement du Canada a engagé 12 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure, ce qui a donné lieu à des investissements de 30 milliards de dollars de la part de tous les partenaires.

La participation récente et courante du gouvernement fédéral dans l'infrastructure est résumée dans le tableau 1 (page 7). De 1994 à 1999, le programme des Travaux d'infrastructure Canada (PTIC) a généralement répondu aux besoins dans des domaines comme l'eau/les égouts, les routes et les ponts ainsi qu'aux besoins d'immeubles éducatifs, communautaires et municipaux et d'autres immeubles.

Le Programme infrastructures Canada qui a succédé au PTIC, dans le budget 2000, a mis l'accent sur l'infrastructure municipale « verte »

1 Infrastructure Canada a été précédé de l'ancien Bureau national des infrastructures (BNI), programme qui était sous l'autorité du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Son rôle était de fournir des avis et des appuis au président du Conseil du Trésor, en qualité de ministre antérieurement responsable des infrastructures.

et ciblé des projets locaux plus petits, principalement les systèmes d'épuration de l'eau et de traitement des eaux usées. Une formule de répartition fixe pour les provinces et les territoires a été mise en place (se reporter au tableau 2, page 19).

Plus récemment, le budget de 2001 a établi le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et le Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF) qui ont aussi assuré une approche ciblée pour les investissements fédéraux. Le FCIS a été établi en vertu de l'autorité créée par la *Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique* **(http://lois.justice.gc.ca/fr/C-10.3/index.html)** afin de financer des projets d'infrastructure stratégique de grande envergure qui sont fondés sur les priorités fédérales et de favoriser, s'il y a lieu, les partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Le FIF appuie les investissements qui atténuent la congestion et accroissent la capacité aux principaux postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis. Le budget de 2003 est venu ajouter trois milliards de dollars au financement courant et confirmer l'engagement à long terme que le gouvernement du Canada a pris à l'égard de l'infrastructure.

Les investissements fédéraux dans l'infrastructure qui relèvent d'autres ministres sont aussi présentés dans le tableau 1.

Tableau 1. Initiatives d'infrastructure fédérales

Programme	Financement fédéral	Période de financement	Ministère
Programme des travaux d'infrastructure du Canada	2,43 G $	1994-1999	Infrastructure
Programme infrastructures Canada (PIC) *http://www.infrastructurecanada.gc.ca/icp/index_f.shtml?menu6*	2,05 G $	2000-2007	Infrastructure avec les organismes de développement régional, Industrie Canada et AINC
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) *http://www.infrastructurecanada.gc.ca/csif/index_f.shtml?menu5*	2,0 G $	2002-	Infrastructure
Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF) *http://www.infrastructurecanada.gc.ca/bif/index_f.shtml?menu4*	600 M $	2002-2007	Infrastructure
Fonds vert de la FCM *http://www.fcm.ca/scep/support/GMEF/gmef_index-f.htm* *http://www.fcm.ca/scep/support/GMIF/gmif_index-f.htm*	250 M $	2000-	Environnement/RNCan
Programme stratégique d'infrastructures routières (PSIR) *http://www.tc.gc.ca/PSIR/menu.htm*	600 M $	2002-2007	Transports
Programme Espaces culturels Canada *http://www.pch.gc.ca/progs/ecc-csp/index_f.cfm*	80 M $	2001-2004	Patrimoine canadien
Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies *http://www.agr.gc.ca/pfra/pgrp_f.htm*	175 M $	2001-2006	Agriculture
Programme de logement abordable *http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/presse/commu/commu_006.cfm*	680 M $	2002-2007	SCHL
Financement annoncé dans le budget de 2003 (Stratégique, infrastructure municipale, logement)	3,32 G $	2004-	Infrastructure, SCHL
Total	**12,2 G $**		

Défis

Dans l'exécution de ses programmes et activités en matière d'infrastructure, le Ministère fait face à un certain nombre de défis. Voici deux des secteurs où des défis se posent :

Prestation de programme et gestion de projet

La nature stratégique et parfois internationale et l'ampleur d'un certain nombre d'initiatives entreprises dans le cadre des programmes d'infrastructure existants présentent des défis et des risques inhérents. L'atteinte, de façon rentable, d'objectifs ambitieux et vastes comme l'amélioration de la compétitivité et la croissance durable à l'échelle du pays est déterminée et influencée par plusieurs facteurs environnementaux et parties intéressées. Le développement et la mise en œuvre de projets exigent la collaboration de multiples parties intéressées ainsi que d'instances fédérales-provinciales-territoriales et de communautés du secteur privé éparpillées sur le plan géographique.

Dans ce contexte, de nombreux défis doivent être relevés. Il faut notamment gérer les attentes et bien faire la distinction entre les désirs et les besoins. En outre, l'estimation exacte des coûts et des calendriers des projets peut être compromise par des événements et des circonstances imprévus découlant de changements dans les priorités gouvernementales et publiques. Des complexités techniques ou des intérêts communautaires imprévus peuvent aussi entraîner l'abandon d'un projet et d'éventuels dommages environnementaux et préjudices financiers. Les dépassements de coûts fréquents, les changements de l'envergure des projets, les annulations ou les retards peuvent aussi entraîner une perte de confiance de la part des parties intéressées et affecter l'intégrité du programme.

Un autre défi de taille posé par le financement de l'infrastructure est l'établissement des priorités en raison du grand nombre de besoins d'infrastructure à l'échelle du pays. Tout en reconnaissant qu'il n'est pas possible d'appuyer toutes les propositions d'infrastructure, il est tout de même important, dans l'intérêt du renforcement de la confiance entre les intervenants, de veiller au traitement le plus équitable possible des promoteurs de projets.

Partenariats/alliances

Le succès des efforts du Ministère dépend largement de partenariats et de relations de collaboration bien établis entre une vaste gamme de parties intéressées, de commanditaires/prestataires et de groupes clients. Toutefois, établir des partenariats dans un monde où les partenaires peuvent changer, et où ils changent, peut poser un défi constant.

Dès le lancement d'un projet, les relations de travail entre tous les principaux acteurs et partenaires doivent refléter un engagement coopératif et collectif envers la diligence raisonnable, la valeur optimale, l'atteinte, de façon rentable, des résultats du projet et la contribution ultérieure à la sécurité et à la qualité de vie.

L'établissement de relations soutenues basées sur des valeurs communes, la confiance, l'ouverture et les communications est une entreprise à long terme qui pose de multiples défis. La gestion des attentes et des perceptions du public et des partenaires en ce qui concerne l'équité, la transparence et la valeur obtenue en contrepartie de l'argent des contribuables constitue un défi constant et important pour le programme.

Infrastructure Canada travaille à gérer ces risques et d'autres risques et, par conséquent, à faire en sorte que le programme d'infrastructure du gouvernement du Canada soit mené à bien.

SECTION 3 : RENDEMENT

Résultat stratégique

Le résultat stratégique d'Infrastructure Canada est le suivant :

« Appuyer les projets d'infrastructure qui contribuent à la qualité de vie, à la croissance économique, à la viabilité des communautés et au commerce international; en fournissant des avis stratégiques et des pratiques de sensibilisation, de communication et de gestion en vue d'une bonne gouvernance et d'un processus décisionnel axé sur les résultats dans le domaine de l'infrastructure publique. »

Le travail du Ministère contribue de façon importante au programme économique, social et environnemental du gouvernement du Canada. Le résultat stratégique d'Infrastructure Canada appuie un certain nombre d'indicateurs sociaux dont les suivants :

- Débouchés économiques et innovation
  - Édification d'une économie compétitive
  - Appui de partenariats efficaces entre les intervenants économiques
- Santé des Canadiennes et des Canadiens
  - Hausse de la protection contre les risques évitables
- Environnement canadien
  - Travail en vue d'un environnement exempt de pollution

Pour trouver un complément d'information sur les indicateurs sociaux, prière de consulter *Le rendement du Canada 2003* à **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp**. Ce rapport de la présidente du Conseil du Trésor évalue la qualité de vie au Canada et la façon dont les actions du gouvernement contribuent à l'amélioration du bien-être.

Le financement d'Infrastructure Canada se présente sous forme de dépenses de fonctionnement pour les opérations internes et de contributions. Les dépenses totales du Ministère en 2002-2003 ont atteint 12,1 millions de dollars.

Principaux partenaires

Les partenariats sont indispensables au succès de la mise en œuvre d'un programme d'infrastructure national. Le gouvernement du Canada a un rôle de premier plan à jouer, tout comme les municipalités et les administrations provinciales et territoriales. Le secteur privé peut aussi être un partenaire utile et efficace du financement et de l'exploitation de projets d'infrastructure spécifiques.

Infrastructure Canada cherche à appliquer ses connaissances et son expérience en travaillant avec ses partenaires pour obtenir des incidences et des retombées plus importantes pour chaque projet d'infrastructure.

L'expérience montre que la combinaison des ressources et des objectifs de partenaires engagés donne lieu à des projets mieux conçus et mieux financés qui non seulement répondent aux besoins locaux et régionaux mais servent également les intérêts nationaux. Dans ce contexte, Infrastructure Canada cherche à appliquer ses connaissances et son expérience en travaillant avec ses partenaires pour obtenir des incidences et des retombées plus importantes pour chaque projet d'infrastructure.

Aux termes du PIC, le Ministère s'associe avec les administrations provinciales ou territoriales : les deux parties partagent la prise de décisions et le financement du projet et coprésident les comités de gestion de l'accord dans le cadre d'autres partenariats avec les organismes fédéraux régionaux. Dans certaines provinces ou territoires, les administrations locales participent aussi par l'intermédiaire de leurs représentants respectifs qui sont délégués aux comités de gestion de l'accord ou par l'intermédiaire de comités consultatifs qui fournissent des avis sur la sélection des projets.

En outre, Infrastructure Canada travaille beaucoup avec d'autres ministères fédéraux qui assument la responsabilité de la prestation du programme (p. ex. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada) ou de l'exécution de projets d'infrastructure précis (p. ex. Transports Canada). D'autres ministères et organismes fédéraux assument des responsabilités appropriées à titre d'autorités sectorielles, fonctionnelles, techniques ou régionales et jouent un rôle de premier plan dans le développement et la mise en œuvre des stratégies de communication pour chaque accord relatif à un projet.

Nos partenaires incluent :

- les administrations locales, provinciales et territoriales;
- d'autres ministères et organismes fédéraux;
- les Premières nations;
- les universités et instituts de recherche;
- les membres du secteur privé; et
- d'autres spécialistes.

PROFIL : Protocole d'entente avec Transports Canada

Infrastructure Canada cherche à faire usage du savoir-faire et des ressources d'autres ministères et organismes afin de réduire au minimum les coûts de mise en œuvre et d'éviter les doubles emplois. En janvier 2003, le Ministère a signé un protocole d'entente avec Transports Canada en vue de collaborer à l'évaluation, à la mise en œuvre et à la surveillance des projets d'infrastructure de transport dans le cadre du FCIS et du FIF. Aux termes du protocole d'entente, Transports Canada est responsable d'un certain nombre d'aspects, dont les analyses de projet et les évaluations environnementales, l'approbation des demandes de remboursement, la collecte de données, et les vérifications et les évaluations.

PROFIL : Participation d'Infrastructure Canada au congrès de la FCM

Afin de promouvoir et d'accroître la connaissance que les parties intéressées ont de la perspective et du rôle du gouvernement fédéral en matière d'infrastructure, Infrastructure Canada a participé au 65e congrès et salon professionnel annuels de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui a eu lieu à Hamilton, en Ontario, du 31 mai au 2 juin 2002. Plus de 1 500 élus municipaux, partenaires, exposants, conférenciers et journalistes assistent à cette manifestation chaque année. Les délégués ont eu la possibilité de visiter le stand d'Infrastructure Canada et de poser des questions, d'explorer le site Web du Ministère avec l'aide du personnel et de recueillir de la documentation à propos du Ministère et de ses programmes d'infrastructure.

De plus en plus, le Ministère établit des partenariats pour la génération de connaissances sur l'infrastructure et pour la construction d'un réseau communautaire aligné sur les besoins de recherche stratégique en infrastructure et sur les besoins d'élaboration de politique/de mise en œuvre pertinents. Ces partenariats s'étendent à d'autres organismes au delà du gouvernement – universités et instituts de recherche, membres du secteur privé et autres – et visent à créer une communauté de recherche sur les questions d'infrastructure qui englobe aussi les partenaires fédéraux et d'autres ordres de gouvernement.

Le secteur privé au Canada est un autre intervenant clé, car la plupart des fonds visent à déclencher l'intervention du secteur privé au niveau de la conception, de la construction et de l'exploitation de l'infrastructure publique. Ce financement comme tel a une incidence économique majeure dans l'ensemble du pays.

Établir un partenatiat

L'actuel Programme infrastructures Canada de 2,05 milliards de dollars est une initiative horizontale importante et un modèle de la façon dont les partenaires fédéraux et les autres ordres de gouvernement peuvent travailler en collaboration pour faire avancer leur intérêt commun dans l'édification d'une infrastructure urbaine et rurale pour le XXI[e] siècle. De concert avec tous les partenaires fédéraux intéressés, Infrastructure Canada procède au parachèvement d'un gabarit pour les initiatives horizontales du PIC, gabarit qui sera accessible par l'intermédiaire du site Web des Résultats sur les initiatives horizontales du SCT (**http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp**) à compter de novembre 2003. Ce gabarit fournit des détails sur les rôles, les responsabilités et les structures de gouvernance ainsi que sur les ressources et les résultats.

Principaux objectifs

Infrastructure Canada a obtenu des résultats dans les trois grands secteurs principaux suivants :

- établir le Ministère en tant que point de convergence de la participation fédérale à l'infrastructure;
- continuer à gérer l'actuel Programme infrastructures Canada, axé sur les projets de niveau local et municipal à l'échelle du Canada;
- mettre en œuvre de nouveaux programmes ciblés – créer le FCIS de deux milliards de dollars et le FIF de 600 millions de dollars, et amorcer le travail en vue de donner suite à l'engagement que le gouvernement a pris dans le discours du Trône de 2002 à l'égard du programme d'infrastructure stratégique à long terme ainsi que du financement visant à répondre aux besoins municipaux/ruraux.

Réalisations

Durant sa première année d'existence, Infrastructure Canada a établi une organisation moderne, novatrice et efficace.

Premier objectif principal : Établir la nouvelle organisation

En tant que nouveau ministère, la priorité était d'établir une organisation moderne, novatrice et efficace. Tout d'abord, le Ministère a réussi à doter ses principaux secteurs fonctionnels, y compris l'élaboration de politiques, les opérations de programme, la recherche, les communications et la promotion. Au cours de sa première année d'existence, le Ministère a conçu une structure organisationnelle ministérielle et établi ses gammes de produits et ses principaux cadres de reddition de compte et de planification (p. ex. structure de planification, de rapports et de reddition de comptes).

En plus des activités d'élaboration de politiques et des opérations de programmes, les autres principaux secteurs liés au rendement ministériel sont la recherche, les communications, les services ministériels, ainsi que la gestion et la technologie de l'information.

Recherche

La Division de la recherche a été créée en décembre 2002 pour renforcer et échanger les connaissances sur les questions d'infrastructure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement du Canada, et pour faire en sorte qu'une base de connaissances plus exhaustive existe afin d'appuyer et d'éclairer la politique le processus de décision et les initiatives de programme.

Une stratégie de recherche ministérielle a été élaborée en 2002-2003. La stratégie se divise en trois dimensions principales – le rendement des connaissances, la création d'une communauté et le transfert des connaissances – et des résultats importants ont été atteints dans les trois dimensions en 2002-2003. Ce sont :

- *Le rendement des connaissances :*
  - élaborer un cadre d'analyse afin d'orienter la recherche et d'aider à établir de solides partenariats de recherche avec les autres;
  - définir les priorités en matière de recherche à la lumière des lacunes cernées au niveau de la connaissance et des besoins stratégiques et opérationnels immédiats et à long terme du Ministère; et
  - concevoir, entreprendre, gérer et trouver des projets de recherche dans les domaines prioritaires (p. ex. mesure du déficit en matière d'infrastructure).
- *La création d'une communauté :*
  - établir des relations bilatérales avec les principaux membres de la communauté de recherche, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement fédéral, qui s'intéressent aux questions d'infrastructure dans le dessein d'améliorer l'accès aux constatations de recherche, de signaler les besoins de recherche et de favoriser une collaboration et une coordination actives en matière de recherche;
  - renforcer la communauté fédérale de recherche sur l'infrastructure en vue d'améliorer la compréhension des questions d'infrastructure et de favoriser une meilleure collaboration de recherche en ce qui concerne les questions prioritaires;
  - travailler avec Environnement Canada à la recherche sur l'infrastructure pour l'eau; et
  - établir la cartographie de l'actuelle communauté de recherche (autres ministères et organismes extérieurs).
- *Le transfert des connaissances :*
  - élaborer de nouveaux produits pour la communauté de recherche et les lui communiquer (p. ex. notes de recherche et précis de recherche);

- organiser des séminaires internes; et
- construire un site Web sur la recherche qui fournirait un portail vers les outils et les produits de recherche importants et des liens vers les organisations déjà actives dans le domaine de la recherche sur l'infrastructure.

Communications et promotion

La Direction générale des communications et de la promotion a été établie en 2002-2003 pour appuyer le Ministère en sa qualité de coordonnateur national des communications sur les questions et les programmes d'infrastructure. La Direction générale appuie le ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Infrastructure en coordonnant les communications fédérales sur l'infrastructure, en faisant la promotion du rôle du fédéral auprès des parties intéressées nationales, en appuyant les organismes d'exécution fédéraux et les principaux ministères fédéraux et en fournissant des orientations en vue d'assurer l'uniformité des messages et des approches de communication.

- Au cours de la dernière année, le Ministère s'est acquitté de son rôle d'écoute des Canadiennes et des Canadiens:
  - en établissant une nouvelle capacité de dépouillement des médias; et
  - en établissant un système de suivi de la correspondance et des demandes de renseignements présentées par téléphone, en créant et en maintenant le site Web d'Infrastructure Canada, et en fournissant un service téléphonique pour les demandes générales d'information.
- Le Ministère a aussi joint et informé les Canadiennes et les Canadiens :
  - en lançant une publication pour présenter Infrastructure Canada et décrire son mandat, ses programmes et ses projets;
  - en préparant des documents de communication à l'appui des nombreuses annonces publiques des nouveaux programmes d'infrastructure, le FCIS et le FIF, et d'une foule de projets dans le cadre des deux programmes; et
  - en appuyant les ministres et les hauts fonctionnaires qui s'adressaient aux Canadiennes et aux Canadiens pour leur parler des initiatives en matière d'infrastructure (neufs grands discours publics).

En plus des fonctions principales de recherche et de communication, Infrastructure Canada s'est efforcé d'établir des services de soutien rentables dans les domaines des services ministériels et de la gestion et de la technologie de l'information.

Services ministériels

Traditionnellement, les nouveaux petits organismes établissent des services et des systèmes ministériels internes pour appuyer la gestion de programme. La philosophie de fonctionnement adoptée dès le début par Infrastructure Canada l'a amené à impartir le plus grand nombre possible d'activités courantes axées sur les transactions, comme la paie et les avantages sociaux des employés, la passation de marchés, les comptes fournisseurs et le fonctionnement des systèmes financiers et de ressources humaines.

En 2002-2003, un protocole d'entente, signé par l'administrateur général d'Infrastructure Canada et par la secrétaire du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, a établi les modalités applicables à la prestation des services ministériels dans un certain nombre de domaines, dont les ressources financières, administratives et humaines. Au cours de l'exercice 2002-2003, un nouveau protocole d'entente a été négocié avec Industrie Canada pour que ce dernier se charge des services ministériels à compter de l'exercice 2003-2004.

Cette démarche a permis à Infrastructure Canada de maintenir un nombre relativement peu élevé d'unités de services ministériels, dotées de professionnels qui s'efforcent principalement de fournir une vaste gamme de services de planification et de services consultatifs. L'établissement de cette entente en régime de recouvrement des coûts avec un autre ministère fédéral a aussi éliminé la nécessité d'investir dans des systèmes de ressources financières et humaines coûteux.

Gestion et technologie de l'information

Infrastructure Canada contribue aux objectifs de Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada en fournissant un accès en ligne public à ses principaux services et renseignements. Le pivot de la stratégie GED du Ministère est le système partagé de gestion de l'information pour les infrastructures (SPGII) qui permet actuellement de saisir de l'information sur plus de 10 000 projets se trouvant à l'une des étapes suivantes : présentation, approbation, mise en œuvre, parachèvement et clôture. Le SPGII est le principal outil à l'appui de toutes les activités ministérielles.

Ce système de subventions et de contributions multipartites basé sur le Web a remporté une médaille d'or à GTEC 2002 (anciennement la Semaine de la technologie au gouvernement). Il fournit un exemple de système pancanadien rentable qui sert à la prestation des opérations de programme et des services. Il est construit pour appuyer les principes de la fonction moderne de contrôleur et pour atténuer les inquiétudes que les programmes d'infrastructure précédents avaient occasionnées au Bureau du vérificateur général. Les fonctions particulières du système incluent les rapports d'évaluation environnementale, l'évaluation des analyses de rentabilisation, la diligence raisonnable et le suivi et la communication d'information sur le rendement du programme. En 2002-2003, le SPGII a été déployé à l'échelle du pays. Par exemple, en Colombie-Britannique, le système en ligne est devenu l'outil privilégié des 300 municipalités.

Deuxième objectif principal : Appuyer les projets d'infrastructure municipaux par l'intermédiaire du Programme infrastructures Canada (PIC)

Le Programme infrastructures Canada (PIC) améliore l'infrastructure dans les communautés urbaines et rurales de tous les coins du Canada.

Le PIC de 2,05 milliards de dollars a été créé en 2000 pour améliorer l'infrastructure municipale dans les communautés urbaines et rurales de partout au pays et pour améliorer la qualité de vie grâce à des investissements qui protègent l'environnement et qui appuient la croissance communautaire et économique à long terme.

Dans la plupart des cas, le gouvernement du Canada fournit une contribution égale à celle du gouvernement provincial/territorial, finançant jusqu'à un tiers des coûts de chaque projet d'infrastructure municipal. Le reste du financement provient d'autres sources, notamment des administrations provinciales/territoriales et municipales, du secteur privé et d'autres parties, comme les associations non gouvernementales.

Infrastructure Canada est responsable de la coordination nationale du PIC. Le ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Infrastructure est comptable du programme devant le Parlement.

La mise en œuvre courante du programme dans chaque province et territoire est assurée par les organismes de développement régional et par les ministères et les ministres chargés de leur mise en œuvre et, dans chaque administration, le PIC est régi par un accord fédéral-provincial ou fédéral-territorial distinct.

La priorité du PIC est de financer les « projets verts » – c'est-à-dire les projets qui seront avantageux du point de vue environnemental pour la qualité de l'environnement physique ou la qualité de la vie humaine. Les projets incluent :

- les systèmes de distribution d'eau et les systèmes de traitement des eaux usées;
- la gestion de l'eau;
- la gestion des déchets solides et le recyclage; et
- les dépenses en capital servant à rénover les immeubles et les installations appartenant aux administrations locales ou à en améliorer l'efficacité énergétique.

Les autres priorités de ce programme sont les transports locaux, les installations culturelles et récréatives, l'infrastructure touristique, les télécommunications dans les communautés rurales et éloignées, l'accès Internet à large bande et le logement abordable.

À moins d'être exclus en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, tous les projets financés dans le cadre du PIC sont assujettis à une évaluation environnementale aux termes de la Loi. Grâce à ce processus, les répercussions environnementales des projets PIC proposés sont cernées, analysées et évaluées. Ainsi, les considérations environnementales et les préoccupations publiques peuvent être efficacement intégrées dans le processus décisionnel lié au PIC. L'évaluation environnementale est considérée comme un outil très utile.

Le tableau suivant fournit un résumé à jour du programme au 31 mars 2003.

Tableau 2. Programme infrastructures Canada (PIC)

Administration	Total des fonds fédéraux répartis (en millions de dollars)	Nombre de projets approuvés au 31 mars 2003	Contribution fédérale approuvée au 31 mars 2003 (en millions de dollars)	Dépenses fédérales en 2002-2003 (en millions de dollars)	Dépenses fédérales au cours des exercices précédents (en millions de dollars)
Colombie-Britannique	269	126	145	1,6	0,5
Alberta	171	489	119	19,2	5,5
Saskatchewan	57	269	40	10,9	11,4
Manitoba	61	121	50	16,2	3,9
Ontario	681	422	520	127,5	1,8
Québec	516	783	313	36,7	16,1
Nouveau-Brunswick	54	65	33	14,0	3,0
Nouvelle-Écosse	65	95	47	13,0	5,0
Île-du-Prince-Édouard	13	58	11	3,0	4,0
Terre-Neuve et Labrador	51	255	26	9,0	3,0
Yukon	2	9	2	0,5	0,3
Territoires du Nord-Ouest	3	6	2	1,9	0
Nunavut	2	4	1	1,0	0
Premières nations	31	74	17	11,3	1,5
Total	**1 976**	**2 776**	**1 326**	**265,8**	**56,0**

En plus du montant de 1 976 000 $ alloué au programme de financement, les coûts administratifs comptent pour le reste de ce programme de 2,05 milliards de dollars. Les coûts administratifs sont environ de 3%.

La contribution fédérale approuvée au 31 mars 2003 n'inclut pas les projets qui sont en processus d'approbation.

Pour obtenir un complément d'information, prière de visiter les sites Web suivants :

- **Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)** (pour la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) **http://www.acoa.ca/f/financial/infrastructure.shtml**
- **Développement économique du Canada** (pour le Québec) **http://www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/ProgrammesServices_intro.asp**
- **Affaires indiennes et du Nord Canada** (pour le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le volet Premières nations) **http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/hsg/cih/ci/ic/index_f.html**
- **Industrie Canada** (pour l'Ontario) **http://www.ic.gc.ca/coip-pico/coip-pico.nsf/f_accueil!OpenPage**
- **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada** (pour l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba) **http://www.wd.gc.ca/ced/infrastructure/default_f.asp**

Projets d'Infrastructure Canada

Infrastructure Canada appuie une foule de projets dans diverses catégories, et ce, dans chaque région du pays. Une ventilation par catégorie/type d'investissement est présentée ci-après :

Graphique 1 : Catégories de projets approuvés au 31 mars 2003 par catégorie/type de projet

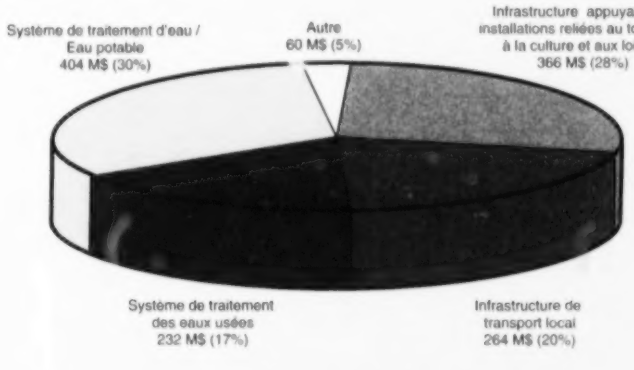
Système de traitement d'eau / Eau potable
404 M$ (30%)
Autre
60 M$ (5%)
Infrastructure appuyant les installations reliées au tourisme, à la culture et aux loisirs
366 M$ (28%)
Système de traitement des eaux usées
232 M$ (17%)
Infrastructure de transport local
264 M$ (20%)
Total 1 326 M$

La catégorie 'Autres' comprend : le logement abordable; les télécommunications dans les communautés rurales et éloignées et l'accès à haute vitesse; l'efficacité énergétique dans les édifices; la gestion des déchets solides et le recyclage; la gestion de l'eau et les autres projets éligibles.

Voici certaines des retombées attendues de ces projets :

- **46 000** ménages seront branchés à un réseau municipal de distribution d'eau;
- **47 500** ménages seront branchés à un système municipal de traitement des eaux usées;
- plus de **2 000 000** de ménages recevront de l'eau potable de meilleure qualité;
- l'infrastructure de transport locale améliorée dans plus de **440** communautés; et
- des installations sportives, récréatives et culturelles améliorées existeront dans près de **400** communautés.

PROFIL : Processus d'évaluation environnementale par catégorie

En 2002-2003, Infrastructure Canada, de concert avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, a continué à mener l'élaboration d'un rapport modèle d'examen préalable par catégorie (RMEPC) pour les projets de traitement de l'eau et des eaux usées financés aux termes du PIC. Le RMEPC devrait assurer l'uniformité, la prévisibilité et l'efficacité du processus d'évaluation environnementale à l'échelle du pays et il devrait assurer une évaluation environnementale de meilleure qualité pour les projets couverts par le modèle. En 2002-2003, un RMEPC pilote a été finalisé pour les projets de traitement de l'eau et des eaux usées du PIC dans le Canada atlantique, et Infrastructure Canada a l'intention d'adapter ce modèle en vue de l'utiliser dans les autres régions.

Voici des exemples de projets qui ont été appuyés dans le cadre du Programme infrastructures Canada :

Amélioration de l'installation de traitement des eaux usées, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick

- Le PIC fournit 360 000 $ pour agrandir l'installation de traitement des eaux usées existante.
- L'installation améliorée permettra l'expansion de l'industrie salmonicole qui est en croissance dans la communauté.

Installation d'un réseau de télécommunications par fibres optiques dans la péninsule gaspésienne.

- Le PIC contribuera 6 890 000 $ à un réseau de télécommunications par fibres optiques de 14 millions de dollars qui sera installé à travers la péninsule gaspésienne.
- Le réseau de 942 kilomètres aidera à brancher plus de 300 installations locales et régionales à des services tels que la vidéo-conférence et la téléphonie par internet.

Construction d'une usine d'épuration des eaux d'égout à Pangnirtung, au Nunavut

- Le PIC couvre 800 000 $ des coûts de construction qui totalisent 1,8 million de dollars.
- Ceci est l'un des premiers projets approuvés aux termes de l'accord d'infrastructure entre le Canada et le Nunavut en vue d'améliorer la qualité de l'eau et l'évacuation des eaux usées.

Centre John Labatt, à London, en Ontario

- Le PIC fournit 2,5 millions de dollars pour un centre récréatif à fins multiples de 45 millions de dollars.
- Le projet aidera à la revitalisation du centre-ville de London et favorisera les investissements du secteur privé.

Raccordement au réseau d'eau et d'égout, Première nation de Bloodvein, au Manitoba

Le PIC fournit 355 000 $ pour le raccordement au réseau d'eau et d'égout afin d'assurer à une trentaine de ménages un meilleur accès aux services d'eau et d'égout et aux systèmes de traitement et de collecte des eaux usées.

Parachèvement d'un échangeur routier à Saskatoon, en Saskatchewan

- Le PIC fournit 833 000 $ en vue d'un nouvel échangeur et d'un nouveau passage supérieur.
- Une fois terminé, le projet réduira la congestion et les collisions à l'une des intersections les plus dangereuses de la ville.

Courtesy of the City of Saskatoon Land Branch

Remplacement du réservoir d'eau à Cariboo, en Colombie-Britannique

- Le PIC a financé un nouveau réservoir métallique revêtu de verre de 70 000 $ pour remplacer un vieux réservoir en merrain.
- Le nouveau système répondra aux besoins de la communauté pour les 30 à 40 prochaines années.

En plus d'appuyer de nombreux projets d'infrastructure, le Ministère a aussi travaillé avec la Fédération canadienne des municipalités au cours de la dernière année en vue d'élaborer le *Guide national pour des infrastructures municipales durables*, ou l'*Infraguide*, initiative novatrice qui a suscité un intérêt à l'échelle de la planète.

PROFIL : Guide national pour des infrastructures municipales durables : Innovations et pratiques exemplaires

Infrastructure Canada verse jusqu'à 6,5 millions de dollars au regard de la première phase de l'élaboration d'un guide qui fournira aux administrations municipales un recueil de normes techniques pour la planification, la construction, l'entretien et la réparation de l'infrastructure municipale. L'objectif est de cerner et de diffuser les pratiques exemplaires et d'encourager l'innovation afin d'appuyer les décisions et les interventions en matière d'infrastructure municipale. Le projet est mené par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de concert avec le Conseil national de recherches du Canada.

Trente pratiques exemplaires ont été élaborées (dont 16 avaient été publiées au 31 mars 2003). Le projet a aussi permis le recrutement de 12 stagiaires, jeunes diplômés en génie d'universités canadiennes chargés d'aider à la recherche. La première phase fait actuellement l'objet d'une évaluation, et si cette dernière est couronnée de succès, Infrastructure Canada pourrait verser une autre contribution de six millions pour la deuxième phase. Pour obtenir un complément d'information, prière de visiter le site **www.infraguide.ca**

Troisième objectif principal : Lancement d'un programme d'infrastructure stratégique de grande envergure

Dans le cadre de son troisième objectif principal, Infrastructure Canada appuie les initiatives d'infrastructure stratégique de grande envergure.

Le FCIS, annoncé dans le budget de 2001, complète le PIC existant en mettant l'accent sur les projets de trop grande envergure pour être couverts par les ententes cadres fédérales-provinciales/territoriales. Alors que le PIC est orienté vers la demande locale, le FCIS est orienté vers les priorités nationales/provinciales.

Les investissements faits dans le cadre du FCIS sont axés sur les projets de grande importance nationale et provinciale et sur les domaines indispensables au soutien de la croissance économique et à l'appui d'une meilleure qualité de vie pour les Canadiennes et les Canadiens.

Les projets admissibles incluent :

- les routes et les chemins de fer;
- le transport local;
- le tourisme/développement urbain;
- les systèmes de distribution d'eau et de traitement des eaux usées; et
- les communications à large bande.

Le FIF, aussi annoncé dans le budget de 2001, appuie l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité aux frontières du Canada et reconnaît l'importance de l'infrastructure frontalière pour nos relations économiques et commerciales croissantes avec les États-Unis. Le FIF finance les améliorations matérielles et technologiques des principaux postes frontaliers. La priorité est accordée aux six principaux postes frontaliers situés :

- à Windsor, en Ontario;
- à Niagara Falls, en Ontario;
- à Sarnia, en Ontario;
- à Fort Érié, en Ontario;
- à Douglas, en Colombie-Britannique; et
- à Lacolle, au Québec.

Au cours de sa première année, Infrastructure Canada a annoncé un certain nombre de nouveaux projets stratégiques de grande envergure :

- 14 août 2002 – Saint-Léonard, Nouveau-Brunswick
  Parachèvement de l'élargissement à quatre voies de la route transcanadienne au Nouveau-Brunswick
- 22 août 2002 – Ville de Saguenay, Québec
  Appui de l'élargissement à quatre voies de la route 175
- 4 novembre 2002 – St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador
  Contribution de 31 millions de dollars pour le nettoyage du port de St. John
- 4 décembre 2002 – Vancouver, Colombie-Britannique
  Partenariat Canada-Colombie-Britannique en vue de fournir un demi million de dollars pour l'agrandissement du Centre des congrès
- 21 février 2003 – Summerside, Île-du-Prince-Édouard
  Investissement de 30 millions de dollars pour le système de traitement des eaux usées et de distribution de l'eau à l'Île-du-Prince-Édouard
- 5 mars 2003 – Regina, Saskatchewan
  164 millions de dollars pour l'amélioration des routes de la Saskatchewan
- 5 mars 2003 – Vancouver, Colombie-Britannique
  Investissements pour l'amélioration de la route du col Kicking Horse et des routes d'accès aux postes frontaliers
- 6 mars 2003 – Longueuil, Québec
  Parachèvement de la route 30 entre Candiac et Vaudreuil-Dorion
- 26 mars 2003 – Ottawa, Ontario
  435 millions de dollars pour l'amélioration du réseau GO Transit et des réseaux de transport de la région de York

Tous les projets sont mis en œuvre aux termes d'accords de contribution individuels entre le gouvernement fédéral et ses partenaires. Les accords sont conçus pour assurer l'exercice de diligence raisonnable, une saine gestion financière, des rapports en temps voulu, la surveillance des projets et du rendement ainsi que la surveillance et l'évaluation de l'environnement.

Infrastructure Canada continue à élaborer ses programmes et ses fonds en vue de répondre aux besoins d'infrastructure à long terme des Canadiennes et des Canadiens. Pour ce qui est de l'engagement de trois milliards de dollars sur dix ans annoncé par le gouvernement du Canada dans le budget de 2003, deux milliards compléteront l'actuel FCIS. Infrastructure Canada ciblera ses investissements de manière à contribuer à la promotion d'une croissance durable et de communautés concurrentielles, faisant en sorte que ses investissements reflètent les objectifs du gouvernement du Canada en matière de changements climatiques, de développement urbain, de salubrité de l'eau, de commerce et d'innovation. Le reste de l'engagement, 1 milliard de dollars, sera affecté à un fonds communautaire d'infrastructure municipale-rurale. Ce programme comprendra un volet Premières nations et, de par sa nature, il sera semblable à l'actuel Programme infrastructures Canada. Infrastructure Canada procède à l'élaboration des paramètres et des priorités de programme pour le nouveau fonds d'infrastructure.

SECTION 4 : PRATIQUES DE GESTION

Fonction de contrôleur moderne

Une fonction de contrôleur moderne est une grande priorité pour Infrastructure Canada. Le fait d'être un nouveau ministère offre d'importantes possibilités de mettre en œuvre des pratiques de gestion modernes dès le moment du démarrage. Pour y parvenir, Infrastructure Canada a entrepris une offensive d'évaluation de la capacité qui permettra de cerner les domaines prioritaires sur le plan de la gestion. À la lumière des résultats de cette évaluation, un plan d'action pour une fonction de contrôleur moderne sera élaboré en 2003-2004.

Gouvernement en direct

Comme on l'a déjà noté à la section 3 : Rendement, le pivot de la stratégie GED du Ministère est le système partagé de gestion de l'information pour les infrastructures (SPGII).

Pour appuyer une fonction de contrôleur moderne, la Direction générale de la GI/TI, qui fonctionne selon le cadre amélioré de gestion (CAG) du SCT, a mis en œuvre une approche d'analyse de rentabilisation pour tous les projets, un ensemble de cartes à l'appui des activités de suivi, un programme d'amélioration de la qualité des données visant à améliorer l'intégrité et des outils pour appuyer une mesure rigoureuse du rendement tant au niveau du système qu'au niveau du programme.

Voici d'autres initiatives de pointe qui ont été entreprises en 2002-2003 :

- l'élaboration d'un plan complet de gestion de l'information pour le Ministère qui appuie la gestion de l'information gouvernementale du SCT et qui met l'accent sur la fourniture des capacités d'information d'un centre d'excellence pour l'infrastructure;
- l'intégration d'une section sur la Division de la recherche dans le site Web d'Infrastructure Canada qui fournit un portail vers d'importants outils de recherche, des produits de recherche et des liens avec des organisations déjà actives dans le domaine de la recherche sur l'infrastructure;
- l'amélioration de l'entrepôt de données par la dotation de ce dernier d'outils de compte rendu et d'analyse évolués visant à appuyer l'amélioration de l'accès en ligne en vue d'analyses plus poussées des données sur le programme; et
- l'élargissement du site Web axé sur les citoyens.

Fait peut-être plus important encore, l'ancien bureau du projet SPGII qui était logé au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) s'est rapidement transformé en une direction de la GI/TI pleinement fonctionnelle et autonome du nouveau Ministère et il ne dépend plus du SCT. Sur le plan tactique, cette mesure s'est accompagnée du lancement d'un nouveau site Web et d'un nouvel intranet pour le Ministère et, sur le plan stratégique, elle s'est accompagnée de l'élaboration d'un plan stratégique GED.

Développement durable

Investir dans l'infrastructure « verte »

En 2002-2003, Infrastructure Canada a continué de contribuer aux objectifs de développement durable en investissant dans « l'infrastructure municipale verte » par l'intermédiaire du Programme infrastructures Canada et en faisant des investissements stratégiques dans le cadre du FCIS. Par « infrastructure verte », on entend l'infrastructure qui améliore l'environnement physique ou la qualité de la vie humaine par des bénifices liés à l'environnement ou la santé respectivement.

L'infrastructure municipale verte inclut les systèmes de distribution d'eau et les systèmes de traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides et le recyclage et les dépenses en capital servant à rénover les immeubles et les installations des administrations locales ou à en améliorer l'efficacité énergétique. Grâce à une série d'objectifs d'investissement minimal dans chacun des accords de contribution du PIC, il est prévu qu'environ la moitié des fonds du programme sera consacrée à ces projets. De même, dans le cadre du FCIS, Infrastructure Canada participera à des investissements importants dans les systèmes de traitement des eaux usées et de distribution d'eau.

Les projets liés au transport public contribuent aussi aux objectifs de développement durable et sont admissibles au financement offert dans le cadre du PIC et du FCIS. En avril 2002, une contribution de 76 millions de dollars à la Commission de transport de Toronto (CTT) a été annoncée sous le PIC. Grâce à ce financement fédéral, la CCT pourra renouveler le système de transport de Toronto dans le cadre d'une foule de projets. Cet investissement a été complété par la contribution de mars 2003 de 435 millions de dollars aux termes du FCIS, contribution qui doit servir à améliorer le réseau ferroviaire de GO Transit.

Ensemble, ces investissements contribuent à la stratégie urbaine qui vise un système de transport plus sûr, plus efficace et écologique, lequel aide à améliorer le mouvement des biens et des personnes, à réduire la congestion et les émissions nocives et à améliorer la qualité de la vie humaine.

ANNEXES

A. Personnes-ressources

Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter notre site à **www.infrastructurecanada.gc.ca** ou

Communiquer avec :
Infrastructure Canada
6e étage, 90, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4

Téléphone : (613) 948-1148
Ligne téléphonique sans frais : 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

B. Paiement de transfert

Nom du bénéficiaire de la contribution : Fédération canadienne des municipalités	**Résultats prévus**	**Résultats obtenus**	**Liens URL vers l'information connexe**
Nom du projet : Infraguide *(Guide national pour des infrastructures municipales durables)* **Description du projet :** Aux fins de la protection et de l'amélioration de la qualité de vie, le *Guide national pour des infrastructures municipales durables* cerne et fait connaître les pratiques exemplaires et encourage l'innovation à l'appui des décisions et des interventions concernant les infrastructures municipales durables.	• Création d'une structure de gestion de projet • Élaboration d'une trentaine de pratiques exemplaires pour des infrastructures municipales durables • Recrutement d'au moins huit stagiaires pour une période de six mois • Création de systèmes d'information et d'une stratégie de communication	• Structure de gestion de projet en place • 30 pratiques exemplaires ont été élaborées - 16 ont été publiées - 14 en sont à diverses étapes de leur élaboration • 12 stagiaires recrutés : - quatre, pour six mois et huit, pour un an • Systèmes d'information et stratégie de communication en place	**www.infraguide.ca**

C. Initiative de réglementation

RENDEMENT DES INITIATIVES DE RÉGLEMENTATION			
Ministère/Organisme : Infrastructure Canada			
But de l'initiative de réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Ajouter l'infrastructure à large bande et à haute vitesse et les télécommunications de pointe aux catégories visées par la *Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique* (FCIS).	Ces projets permettront d'accroître le nombre de communautés dotées d'un accès Internet à haute vitesse ainsi que le déploiement et l'utilisation des applications et des services qui dépendent du service à large bande.	Les projets doivent être durables, émaner d'un concours neutre sur le plan de la technologie et offrir un accès ouvert aux tiers.	Il est maintenant possible d'envisager le financement de ces projets dans le cadre du FCIS. *http://canadagazette.gc.ca/partII/2003/20030212/html/sor51-f.html*

D. Tableau financier sommaire

Rapport ministériel sur le rendement 2002-2003

Tableaux financiers

Tableau 1 : Résumé des crédits approuvés (en milliers de dollars)

Crédit	Description	Autorisations totales	Dépenses réelles
97	Dépenses de fonctionnement	9,532.0	9,033.1
98	Contributions	3,585.0	2,759.7
(S)	Contribution aux régimes d'avantages des employés	325.2	325.2
	Totaux	13,442.2	12,118.0

Note 1: Avant 2002-2003, le Bureau national des infrastructures était un programme administré par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dont il était rendu compte dans les Comptes publics du Secrétariat.

Note 2 : L'exercice 2002-2003 était la première année de fonctionnement d'Infrastructure Canada , ce qui explique que les autorisations totales correspondent aux dépenses prévues et qu'il n'existe pas de données historiques sur les dépenses prévues aux fins de comparaison.

Note 3 : Au cours de l'exercice 2002-2003, Infrastructure Canada n'avait qu'une activité, les investissements dans l'infrastructure.

Note 4 : Au cours de l'exercice 2002-2003, Infrastructure Canada n'a versé qu'une seule contribution à la Fédération canadienne des municipalités en vue de l'élaboration du *Guide national pour des infrastructures municipales durables*.